



**Pour une simulation du calcul de sa
retraite, aller sur le site :**

www.cnracl.fr

- Cliquez sur l'espace « Vous êtes EMPLOYEUR »
- Puis sur l'onglet de gauche « Simulations de calcul »
- Puis sur l'onglet « pensions personnelles et invalidité »
- Une fenêtre de calcul s'ouvre : remplir les différents champs et appuyer sur « Calculer »

**ATTENTION : les résultats de ce simulateur sont donnés
seulement à titre indicatifs**

Syndicat CGT Centre Hospitalier du Mans